

prospérité de ses colonies, elle contribuera aussi à la prospérité des industries qui lui sont propres.

Nous avons vu que, par l'arrangement naturel des faits, les marchandises annuellement exportées de la France pour les colonies sont demandées à l'agriculture et aux industries manufacturières, de manière à ce que les unes, par leur poids, fournissent du fret à la navigation, tandis que les autres, par leur valeur, complètent le remboursement aux colons du produit de la vente de leurs importations en France. Si l'on examine le classement par importance de valeur des diverses marchandises qui composent ces exportations, on reconnaît que ces marchandises sont coordonnées de telle sorte qu'elles répartissent les occasions de vente et, par conséquent, les occasions de travail entre toutes les industries. Le tableau suivant, spécial aux exportations du commerce colonial, pour l'année 1840, fournit la preuve de l'exactitude de cette assertion.

VALEUR DES MARCHANDISES EXPORTÉES DE FRANCE POUR LES COLONIES, PENDANT L'ANNÉE 1840.		
MARCHANDISES.	VALEUR SPÉCIALE.	PROPORTION RELATIVE DANS LE TOTAL
TISSUS DE COTON.	15,000,000 fr. »	50 p. %
TISSUS DE LIN.	6,800,000 »	14 id.
VINS.	3,200,000 »	6 id.
PEAUX OUVRÉES.	2,100,000 »	4 id.
HUILES.	1,800,000 »	5 id.
FARINES.	1,600,000 »	5 id.
TISSUS DE SOIE.	1,500,000 »	5 id.
TISSUS DE LAINE.	1,200,000 »	2 id.
OUTILS ET OUVRAGES EN MÉTAUX.	1,200,000 »	2 id.
VIANDES SALÉES.	1,200,000 »	2 id.
CHANDELLES ET CIRES OUVRÉES.	1,000,000 »	2 id.
PARFUMERIES.	700,000 »	2 id.
MORUES.	600,000 »	1 id.
DIVERS ARTICLES.	12,100,000 »	26 id.
TOTAUX.	49,800,000 »	100 id.